

# ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC ET LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### ACTIVITÉ

---

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles (DANRFWB)  
Visioconférence  
28 mai 2021

### DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

---

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint du cabinet du président
- Chef d'équipe du Service des affaires multilatérales et de la coopération
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

### DÉLÉGATION WALLONNE

---

- M. Rudy Demotte, président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (PFWB)
- M. Xavier Baeselen, secrétaire général

## **CONTEXTE**

---

Dans le but d'échanger sur les meilleures pratiques avec les parlements partenaires, le président de l'Assemblée nationale s'est entretenu avec le président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'en savoir plus sur le déroulement des activités parlementaires dans le contexte de la COVID-19 et discuter de la possible tenue en présentiel de la 30<sup>e</sup> session du comité mixte ANQ/PFWB.

## **OBJECTIFS ET RÉSULTATS**

---

Maintenir la relation de l'Assemblée nationale du Québec avec le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (PFWB) active dans le contexte où les activités en présentiel ont été annulées ou reportées en raison de la pandémie de COVID-19.

- Les deux présidents ont réitéré l'importance de la relation entre les parlements du Québec et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le président du PFWB a émis le souhait d'accueillir la 30<sup>e</sup> session du comité mixte, à Bruxelles, à l'automne 2021 si les règles sanitaires permettent la tenue de rencontres en personne.
- Plusieurs thèmes de discussion possibles ont été évoqués pour cette 30<sup>e</sup> session. La COVID-19 ayant eu des impacts importants sur plusieurs secteurs de la vie courante de nos populations respectives, il sera pertinent de faire un échange sur la situation. Nos réalités semblables liées à la langue et aux expériences communes permettront d'aborder des thèmes porteurs pour nos deux assemblées tels que les impacts sur la culture, l'éducation, et bien d'autres.

Obtenir davantage d'information quant à la façon avec laquelle le PFWB continue d'opérer dans le contexte de la COVID-19.

- Les deux présidents ont présenté les mesures mises en place au sein de leurs institutions. Tout comme l'ANQ, le PFWB a procédé à plusieurs adaptations matérielles et modifications réglementaires afin de rendre l'organisation des travaux possible, en combinant les modes présentiel et virtuel. Certaines nouvelles façons de faire perdureront probablement après la pandémie pour les deux assemblées.
- L'entretien a également permis au président de l'ANQ de souligner l'adaptation rapide des employés et des parlementaires, qui ont dû faire face à plusieurs changements et mettre en place des technologies innovantes dans un court délai.

## **AUTRES RÉSULTATS**

---

Le président de l'ANQ a également mentionné l'exercice de réforme parlementaire qui est en cours, notamment l'octroi d'une plus grande place pour les citoyens avec sa Table citoyenne, ainsi que le droit parlementaire et la conciliation travail-famille.

## **SUIVIS**

---

Il a été convenu que la 30<sup>e</sup> session du comité mixte se déroulera à Bruxelles. Un suivi de la pandémie et des restrictions sanitaires sera effectué dans le but d'identifier le moment opportun pour la réalisation de cette rencontre.